

Les ARMÉES au XVI^e siècle

Compagnies d'ordonnance

Chevau-légers

Gens de pied

Artillerie

et leur rôle dans la bataille de VILLEMUR



Association
Les amis du Villemur historique



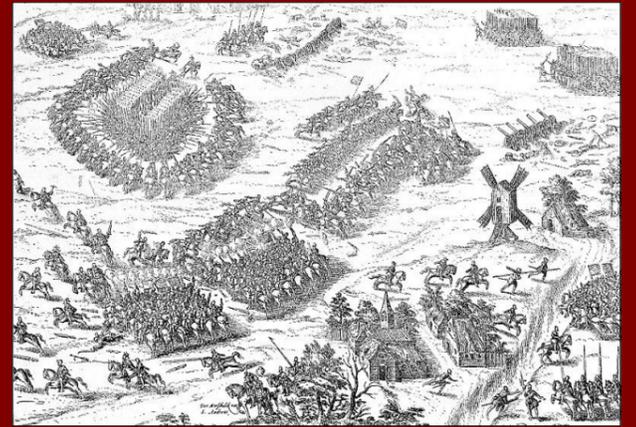
A.V.H



Moncontour 1569



Coutras 1587



Dreux 1562



Henri IV à la bataille d'Arques 1589



Ivry 1590



Jarnac 1569



Saint-Denis 1567

Sources :

Pierre-Jean SOURIAC
 Une guerre civile
 Affrontements civils et militaires
 dans le Midi toulousain
 (1562-1596)
 Editions Champ Vallon, 2008.

Colonel HARDY de PÉRINI
 Batailles françaises
 de François II à Louis XIII
 1562 à 1620
 Châteauroux, 1894.

Docteur J.M. BALLIET
 Histoire technique de l'artillerie française
 et de ses projectiles
 XV^e au XIX^e siècle.

Musée de l'Armée,
 Département armes et armures anciennes
 Hôtel des Invalides, Paris.

Les progrès techniques changent la nature de la guerre au XVI^e siècle conduisant au déclin du combat chevaleresque, caractérisé par le corps à corps, au profit d'actions à distance. La cavalerie cède la première place à l'infanterie dont la puissance de feu ne cesse de croître en raison de l'importance grandissante, à côté des piquiers et des hallebardiers, des formations d'arquebusiers et de mousquetaires. L'artillerie devient aussi, parallèlement à son rôle dans les sièges, une arme utilisée sur les champs de bataille.

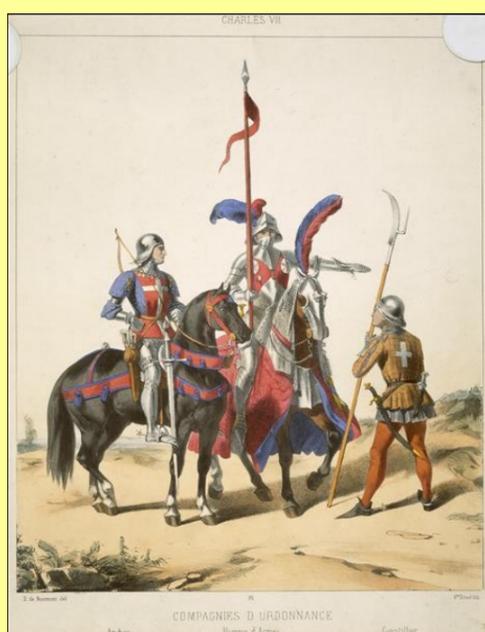
Les COMPAGNIES d'ORDONNANCE.

Les compagnies d'ordonnance (ou gendarmerie) créées par Charles VII en 1445 constituent alors la force principale des armées.

Quinze compagnies de cavalerie sont ordonnées, confiées à quinze capitaines, composées chacune de 100 lances. Chaque « lance » est un groupe de soutien du cavalier comprenant 6 hommes: un homme d'armes harnaché d'une armure lourde, un coutillier, deux archers à cheval armés à la légère, un page et un valet d'armes.

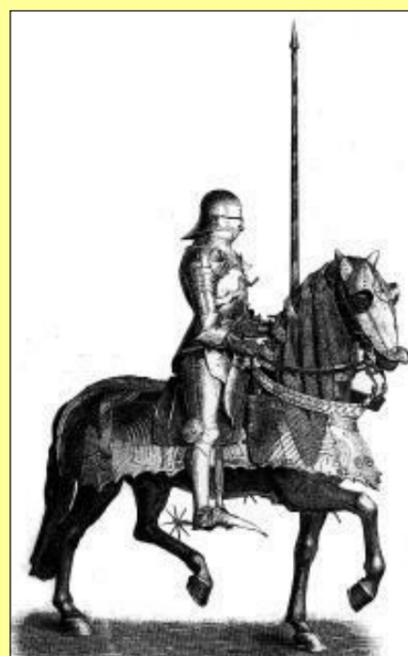
C'est la cavalerie lourde, fleuron de la chevalerie française. Les hommes qui la composent sont des soldats volontaires, en majorité de souche noble. C'est une armée permanente dont les éléments touchent une solde annuelle. Les compagnies mobilisées en temps de guerre ou de paix étaient envoyées en garnison dans les places du royaume. Le nombre de soldats par compagnie changea avec le temps. En 1562 on ne comptait plus qu'un homme d'armes pour 1,5 archer.

Ces compagnies devaient leur prestige à leur ancienneté, à leur attachement au roi et aussi à la particularité de leur recrutement puisqu'essentiellement composé de nobles. Il fallait en effet des moyens financiers substantiels, quand on sait que l'homme d'armes tenu de venir équipé avec ses chevaux investissait entre 600 et 700 livres et que l'archer dépensait pour son équipement environ 400 livres. En 1584 Henri III ouvrit aux roturiers l'accès à ce corps de troupe à condition d'avoir servi auparavant dans son armée.

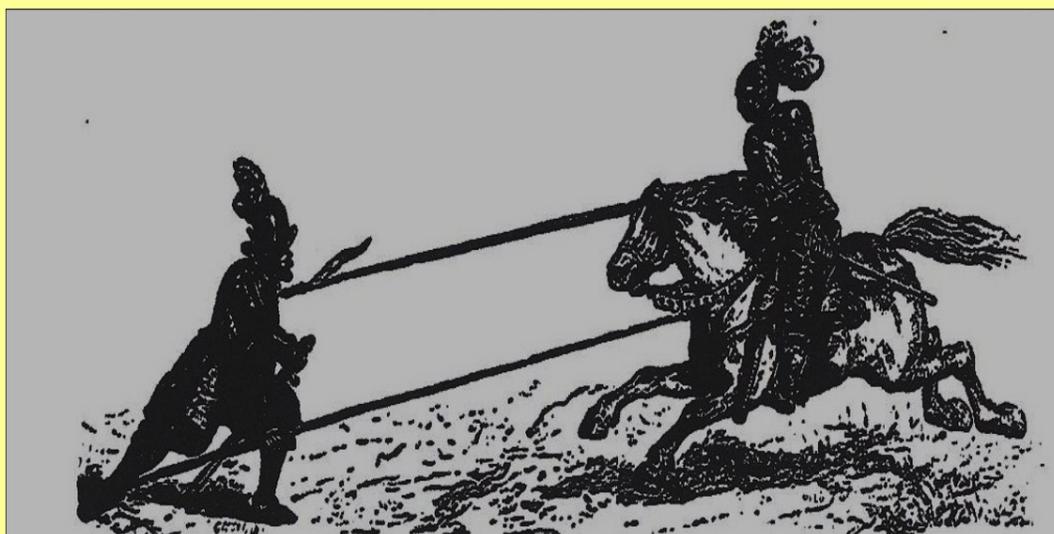


Compagnies d'ordonnance, sous le règne de Charles VII, 1439-1445 : archer, homme d'armes et coutillier

Planche 1 du "Costumes Militaires Français depuis l'organisation des premières troupes régulières en 1439 jusqu'en 1789", d'Alfred de Marbot et de Dunoyer de Noirmont, Paris, Clément Editeur, [s.d.]



Un gendarme des compagnies d'ordonnance
Tiré de l'ouvrage d'Albert Malet 1904.



La lance et la pique à longueur de bras.
Charge d'un homme d'armes contre un corselet.

Le gros handicap de ces compagnies était la lourdeur de leur équipement qui rendait la remonte très difficile. Perdant beaucoup de temps à s'armer, elle est souvent surprise, ou arrive trop tard sur les lieux de l'engagement. Cependant comme l'armure est une tradition chevaleresque, une partie de la noblesse la conserve pour charger en haie sur un rang, la lance sous l'aisselle.

On commence la charge au pas, on passe ensuite au petit galop, puis on passe à la pleine course. En Languedoc et Guyenne, les compagnies les plus importantes étaient d'abord celles des lieutenants généraux et gouverneurs de province¹. En ce qui concerne le Midi toulousain on retrouve les grands personnalités provinciales qu'étaient Montmorency-Damville, Navarre, Joyeuse, Montluc ou Nogaret de la Valette. A côté d'eux manoeuvraient quelques compagnies commandées par des personnalités locales. Par exemple Roger de Saint-Lary de Bellegarde, plus présent à la cour qu'en province, mais représenté localement par son lieutenant François de Tersac de Montberaud, qui sera d'ailleurs présent à la bataille de Villemur. Ces compagnies présentaient tous les caractères d'une véritable armée permanente, mobilisée de façon variable au gré des conflits et des paix. D'autres compagnies, dont les effectifs étaient moins importants, eurent un rôle plus épisodique au gré des conflits, dirigées par des capitaines dont les liens avec l'administration de la région étaient moins précis.

Lors de la bataille de Villemur, les compagnies de François de Tersac de Montberaud, de Louis baron d'Ambres, de Jean de la Valette-Cornusson, du seigneur de Comps ainsi que la suite du duc de Joyeuse étaient proches de ces compagnies d'ordonnance par leur structures, mais combattaient avec un équipement plus léger, proche des cheveu-légers.

Six cent cavaliers environ étaient présents à Villemur et aux alentours.

Homme d'armes : armé d'armet¹ ou habillement de teste fermé et sans y recevoir aucuns morions², encore qu'ils eussent bavière³, bon corps de cuirasse, brassars ou avant bras, tassettes⁴, cuissots avec les genouillères et devant de greves⁵, bonne et forte lance, l'estoc⁶ espée⁷ d'armes, la selle armée devant et derrière : avoir deux bons chevaux de service, dont l'un sera bardable⁸, portant le chanfrain⁹, et le devant des bardes avec les flancais¹⁰ de cuir bouilly : et aura encores pour le moins un courtaut ou cheval de bagage, sans qu'il luy soit permis mener avec soy aucune charrette.

Archer : portera armet ou bourguignote¹¹, sans qu'il puisse avoir morion à banière : aura bon corps de cuirasse, avant bras ou brassars, tassettes et cuissots, avec une bonne et forte lance, estoc et espee d'armes, et un bon cheval de service, outre celuy de bagage, sans qu'il luy soit aussi permis avoir aucune charrette.

Source: P.J. Souriac « Une guerre civile » page 201

Bnf. F-46877 (3)/ Ordonnance du Roy sur le règlement, police et forme de payement de sa gendarmerie.

Paris, Frédéric Morel imprimeur ordinaire du Roy, 1584.

- 1 Casque fermé
- 2 Casque léger aux bords relevés
- 3 Pièce d'armure en fer protégeant le bas du visage et la gorge
- 4 Pièce de fer attachée au bas de la cuirasse et couvrant la cuisse
- 5 Pièce d'armure en fer couvrant le bas de la jambe, du genou au pied
- 6 Longue épée, arme destinée à frapper avec la pointe
- 7 Arme blanche à double tranchant
- 8 Barde : armure de guerre du cheval
- 9 Pièce de fer protégeant la tête du cheval, plus particulièrement le front
- 10 Flancs du cheval

¹ Dans l'Ancien Régime, le gouverneur représentait le roi dans sa province et possédait le pouvoir exécutif civil et militaire. Le lieutenant général était en quelque sorte le suppléant du gouverneur. Tous deux étaient bien sûr issus de l'aristocratie.



Armure de cuirassier



Cuirasse avec tassètes



Morion



Bourguignote



Armet



Armure de reître Allemand
Fin XVI^e - début XVII^e

Une AUTRE CAVALERIE : les CHEVAU-LÉGERS

A côté des compagnies d'ordonnance, l'armée du roi de France avait pris l'habitude d'entretenir une cavalerie légère : les cheveu-légers. Blaise de Monluc fut un des premiers à utiliser cette cavalerie. Le modèle était celui des *reîtres*¹ allemands, soldats équipés d'une cuirasse à lames, d'un casque ouvert, et d'une épée. Ils ont surtout remplacé la lance par le pistolet « *qui perce, tue, porte la crainte avec soi et dont les hommes les plus faibles, pourvu qu'ils aient du courage, se peuvent bien servir, même sur des méchants chevaux* ». ² Il faut noter qu'en France, la généralisation de l'arme à feu est tardive. Il faut attendre 1567 pour qu'un acte du roi Charles IX prescrive le remplacement des arcs et arbalètes par des arquebuses.

A côté de ces troupes d'élite de la cavalerie légère, étaient levées également par les autorités locales des compagnies d'arquebusiers à cheval, d'argoulets, carabins ou d'estradiots selon le vocabulaire de l'époque. Cuirassés à la légère, ces hommes se déplaçaient à cheval en portant l'arquebuse à mèche ou à rouet et combattaient à pied la plupart du temps. Ils étaient les ancêtres des dragons. Les destinées de ces compagnies changèrent au milieu des années 1570. Cette période connut une redéfinition des enjeux militaires autour de terrains d'action plus réduits.

Dans cette période, le rôle de la cavalerie légère s'affirma peu à peu au détriment des compagnies d'ordonnance.

Pendant la bataille, les cheveu-légers se formaient, comme les reîtres, en escadrons rectangulaires de 40 à 400 chevaux, bien serrés; ils chargeaient au trot et ne prenaient le galop que pour chasser l'ennemi en fuite. Le pistolet ne devait être tiré qu'à bout portant, à *brûle-bourre*.

Nous allons retrouver ces compagnies, dirigées par des commandants locaux dans le cadre de la bataille de Villemur, tant au niveau des ligueurs (ex : Lambert d'Aymier) que du côté huguenot (ex : Roger de Durfort).

¹ Mercenaires d'origine allemande qui forment des bataillons de cavalerie légère arrivant au trot pour décharger leurs pistolets avant d'effectuer une volte-face découvrant le second rang. Cette manœuvre appelée « *caracol* » ou « *limaçon* » est adoptée dans toute l'Europe.

² Citation de Tavannes (Gaspard de Saulx) qui s'illustra contre les protestants aux batailles de Jarnac et Moncontour. Maréchal de France en 1570.

Le rôle de la cavalerie dans la bataille de VILLEMUR

En ce qui concerne la bataille de Villemur, la cavalerie du camp de Joyeuse au demeurant assez imposante ne jouera qu'un rôle très modéré. A cela plusieurs raisons. A la lecture des sources, nous nous apprenons qu'une partie de la cavalerie s'était mise en route vers Carcassonne pour aller chercher canons et munitions pour un siège que Joyeuse prévoyait plus long.

D'autre part, nombre de compagnies étaient dispersées en amont de Villemur dans « *quatre ou cinq villottes et bons villages qui étaient du long du haut de la rivière du Tarn* »¹, n'oublions pas que ces cavaliers étaient pour la plupart des nobles, préférant ces lieux accueillants aux corps de garde et logements serrés du camp de Joyeuse. Les trois coups de canons qui devaient avertir ces cavaliers de foncer sur Villemur en cas d'attaque ennemie, furent tirés dans le désordre le plus total....et le renfort ne vint jamais.



Cheveau-léger

Armé de la pistolette; il en a une seconde, dans la fonte d'arçon, à laquelle une poire à poudre est suspendue. C'est le cavalier gentilhomme, armé de toutes pièces, qu'on appellera bientôt *maître*, pour le distinguer du cavalier non noble, arquebuser ou carabin, qui n'a d'ordinaire comme armure que la salade (casque) et la cuirasse.

Enfin, la cavalerie présente sur le lieu même de la bataille, ne fut d'aucun secours, passa le Tarn et ne trouva son salut que dans la fuite (compagnie de François de Tersac). Joyeuse tenta même de franchir le pont de bateaux « *sur un bidet sans bride et mal sanglé...ne trouvant aucun cheval de bataille, car ses pages avaient traversé le pont avec eux* ».²

Dans cette affaire Antoine Scipion de Joyeuse fut assez présomptueux, méprisant les conseils de ses maîtres de camp Montberault et d'Honour qui voulaient regrouper toute la cavalerie dans le camp retranché de Villemur. Avec toute la fougue de ses 27 ans Joyeuse passa outre. On sait ce qu'il advint...La cavalerie des « royaux » quand à elle, prit une part prépondérante dans la victoire en prenant à revers le camp retranché, en attaquant de front le second retranchement avec 300 chevaux, et en sortant de la ville avec Thémises à sa tête.

¹ *Nouvelle collection pour servir à l'histoire de France . MM Michaud et Poujoulat .Paris,1838, tome II, chap.58, p.180 à 184. Mémoires adressées à Mgr de Sully par ses collaborateurs, récit d'Ariat.*

² Histoire générale du Languedoc, Dom Vic et Dom Vaissette. Récit dit du témoin oculaire.(**Joseph Roman**) Tome XII, p. 827

Les GENS de PIED

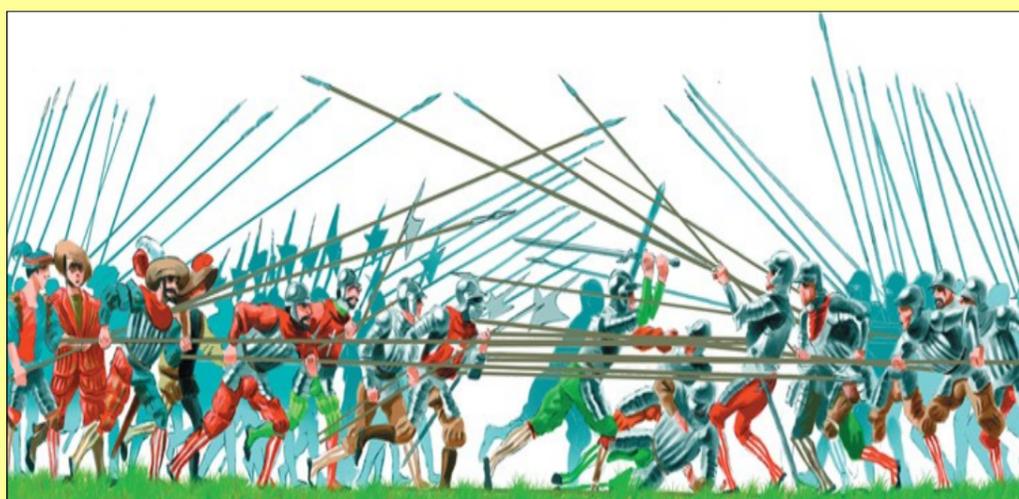
C'est ce qui correspondrait à notre infanterie aujourd'hui. A l'époque, contrairement à la cavalerie réservée en grande partie à l'aristocratie, c'était le petit peuple des villes et des campagnes qui constituaient le gros des armées. Ce n'était pas une armée de métier, mais les troupes étaient levées dans l'urgence du conflit, chaque troupe étant une unité instantanée, toujours renouvelée en période de crise, toujours licenciée en période de paix, donc fondamentalement instable.

Ces troupes étaient levées localement par un capitaine mandaté par une hiérarchie; dans l'ordre pour le Midi toulousain : le roi, le Parlement de Toulouse, les gouverneurs et lieutenants généraux, les commandants de pays, lieutenants ou simples chefs de guerre délégués par les gouverneurs. L'effectif de ces compagnies recrutées localement était de 200 hommes environ composé de gens du peuple essentiellement. Ces compagnies étaient dotées d'une identité territoriale forte qui accompagnait l'identité du capitaine en déplacement hors de ses contrées.

Le capitaine était généralement un noble, et suivait ses troupes dans leur déplacement. Il était secondé par un lieutenant et parfois une enseigne. Venaient ensuite les sous-officiers, un ou deux sergents selon l'importance de la compagnie, de deux à quatre caporaux relayant les décisions dans les corps de troupe, un tambour et un fifre, parfois un fourrier quand quelques chevaux suivaient les hommes. Enfin venait une frange de soldats représentant l'élite de la compagnie, classée sous le nom d'anpessade, noyau d'encadrement honorifique désignant les plus expérimentés ou ceux sur lesquels le capitaine comptait le plus.



Piquiers sous Henri IV. Le maniement de la pique
d'après l'ouvrage de J. de Gheyn



Piquiers au combat

Au sein même des compagnies, s'établissaient des hiérarchies, entre le mousquetaire, l'arquebusier, le piquier, celui portant morion¹ ou allait tête nue, celui portant corselet² ou simple casque.

D'une compagnie à l'autre les effectifs de ces types de soldats pouvaient varier selon les personnes que le capitaine avait recruté.

La solde variait également : le mousquetaire gagnait plus que l'arquebusier qui lui-même gagnait plus que le piquier. La solde tenait compte aussi de l'ancienneté ou de l'équipement du soldat.

La plupart du temps cette compagnie était autonome et placée sous l'autorité d'un chef de guerre provincial qui l'intégrait dans son armée.

¹ casque léger des XVI^e et XVII^e à bords relevés devant et derrière.

² partie de l'armure couvrant le torse.

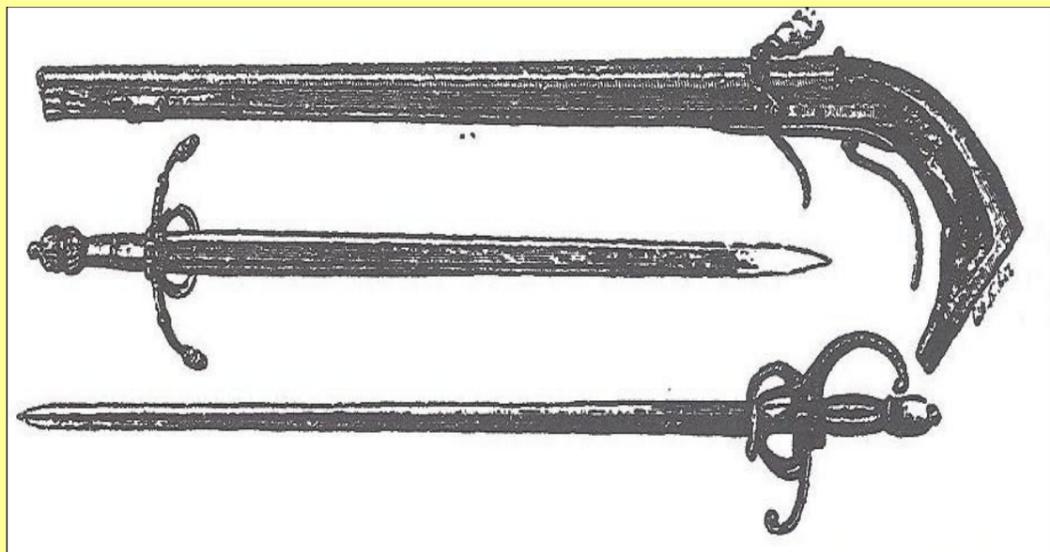
Nous en avons l'exemple lors de la bataille de Villemur.

Le matin du 19 octobre 1592, le premier retranchement est pris d'assaut par environ 400 arquebusiers et piquiers appartenant aux compagnies commandées par les capitaines Pedoue, Clouzel, de La Barte et du baron de Montoison. Ces hommes faisaient partie de l'avant-garde des troupes du sieur de Messillac.

En règle générale, et en ordre de bataille, le capitaine s'avancé à cheval en tête de la première compagnie dont les trois premiers rangs étaient les piquiers. C'étaient eux les plus nombreux car c'est sur eux que portait tout le poids des batailles. Venaient ensuite la moitié des arquebusiers puis le reste des piquiers, au milieu desquels était enfermé le drapeau, avec son escorte de hallebardiers; le reste des arquebusiers suivait derrière, et enfin le lieutenant, chef de l'enseigne¹, fermait la marche. La place des officiers de ce grade était toujours en queue. Les centeniers² et cap d'escade³ marchaient en flanc.

Désormais on combinera l'infanterie et la cavalerie. « *Les arquebusiers à pied dit Tavannes, sont nécessaires à la cavalerie, parce qu'ils estropient les chevaux et les hommes du premier rang ennemi, et qu'ainsi les plus valeureux sont mis hors de combat au moment décisif de la charge. On fait marcher ces arquebusiers sur les flancs de l'escadron ou devant lui; quelquefois on les couvre par un rang de cavaliers. Les tireurs à pied, disposés sur 3 rangs, doivent exécuter des feux d'ensemble à 50 pas de l'ennemi; la cavalerie ne se porte en avant qu'après la décharge des arquebusiers.*

Gens de pied et gens de cheval ont une arme favorite, l'épée, utile à tous, et principalement aux vaillants, qui s'en savent aider dans la mêlée. »



De haut en bas :

L'arquebuse à serpentín du cavalier, munie d'une mèche fixe.

L'estoc du fantassin. L'épée du cavalier.

Porte-enseigne de la
Compagnie-colonelle
du Régiment de Picardie



Au cours de la bataille, tous les piquiers ensemble se mettaient autour du drapeau et les arquebusiers, disposés sur le front et les flancs, nourrissaient le feu jusqu'au moment des approches où ils se retiraient, soit de côté soit par derrière, les piquiers se déployant pour croiser le fer avec l'ennemi. Leur ligne était disposée sur quatre rangs, dont le premier s'agenouillait, tenant la pique par le milieu du bois; le second et le troisième se tenaient debout et complétaient la muraille; le quatrième lardait par-dessus l'épaule des premiers.

La durée du service de gens de pied était relativement courte. La grande majorité des soldats ne servait pas plus d'un mois au même poste et le *turn over* était important. Pour alimenter une compagnie de 100 hommes sur 6 mois, il fallait compter environ 250 personnes.

¹ Celui qui avait la charge de porter le drapeau.

² Centenier, celui qui commande 100 hommes.

³ Chef d'escouade.

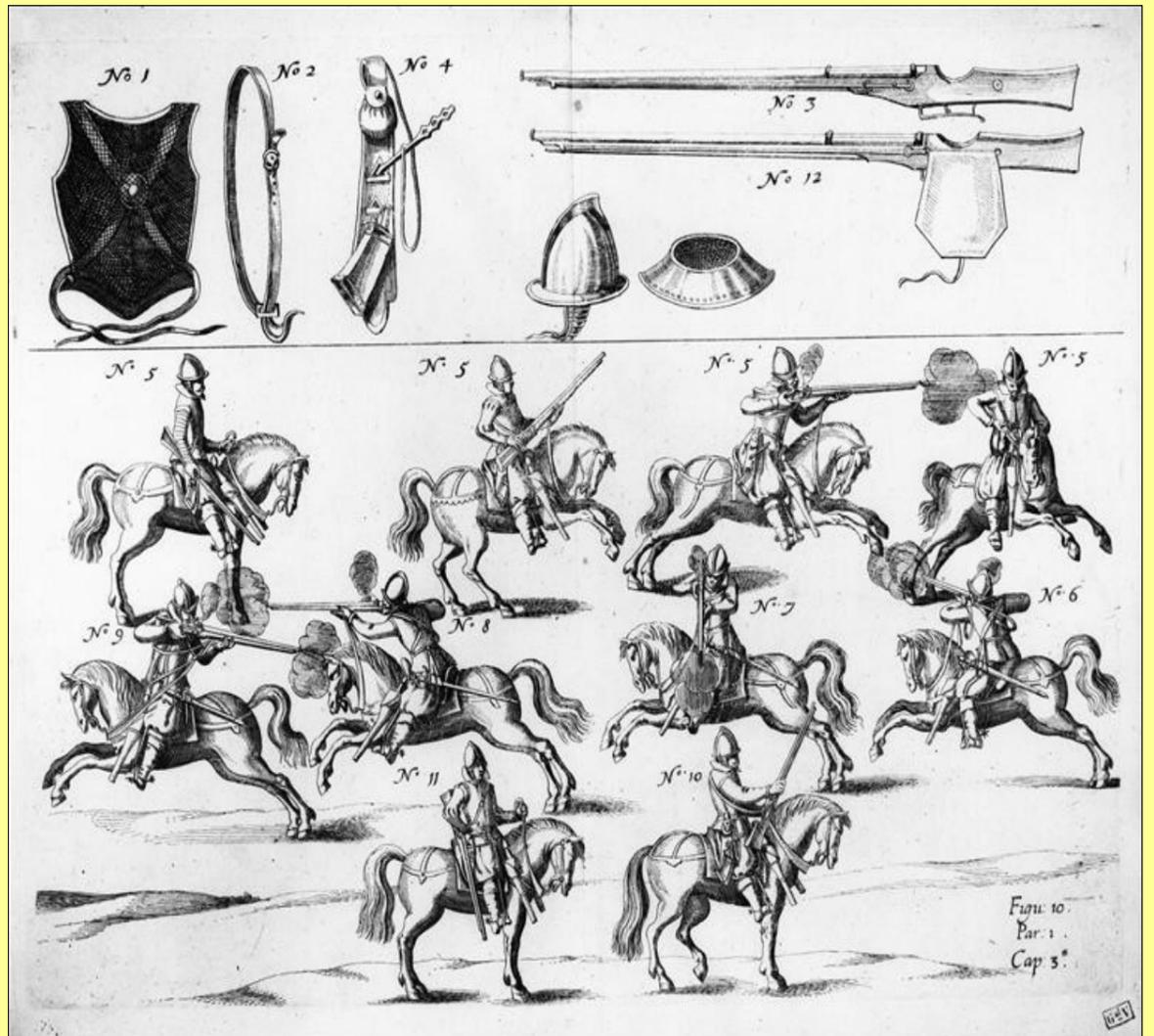


De gauche à droite :
 Hallebardier, capitaine de bande, arquebusier,
 Cap d'escade et mousquetaire.
 Bas-relief de la bataille de Cerisolles (1544)

A Villemur , l'armée de Joyeuse comptait environ 4 000 fantassins. On ne trouve pas de mention d'organisation générale en régiments et les compagnies semblent avoir été indépendantes les unes des autres. Parmi ces troupes, on trouve la présence de lansquenets, appelés alors *tudesques* : ces mercenaires allemands avaient été fournis par Philippe II, roi d'Espagne, à la Ligue languedocienne, recrutés dans le Saint Empire germanique sur ordre de l'empereur Rodolphe II. Ils avaient débarqué à la Nouvelle l'année précédente, et, dépourvus de toute ressource ce sont eux qui réclamèrent le plus d'assistance à la ville de Toulouse.



Arquebusier
 Musée de l'Armée Paris.



L'armement de l'arquebusier et différentes
 figures de l'arquebusier à cheval.
 Musée de l'Armée Paris.



Mousquetaire qui pose son arme sur une
 fourquine au moment du tir.
 Le mousquet est une arme plus longue
 que l'arquebuse, d'un calibre plus élevé, et
 qui porte plus loin.

La plupart de ces hommes étaient équipés de piques mais aussi de hallebardes. Les plus riches venaient avec une épée, une armure ou une arquebuse. Les lansquenets se conduisirent souvent en soudards et pillards avides de rapines, plus proches de la misère que de la gloire.

Pour montrer la précarité de ces soldats, un exemple : le 11 juillet 1592, à Albi, 1 200 personnes affamées se jetèrent sur des charrettes pleines de pains que conduisaient les charretiers du diocèse. Le 25 juillet Antoine Scipion de Joyeuse demande 12 000 livres au diocèse de Toulouse à remettre à son trésorier pour la solde de ses hommes, car il craint des désertions.

Parmi les récits de la bataille de Villemur figure d'ailleurs le témoignage de Jehan Geizcofler de Garlenbach, capitaine d'une des compagnies allemandes du seigneur de Ladron.



lansquenets

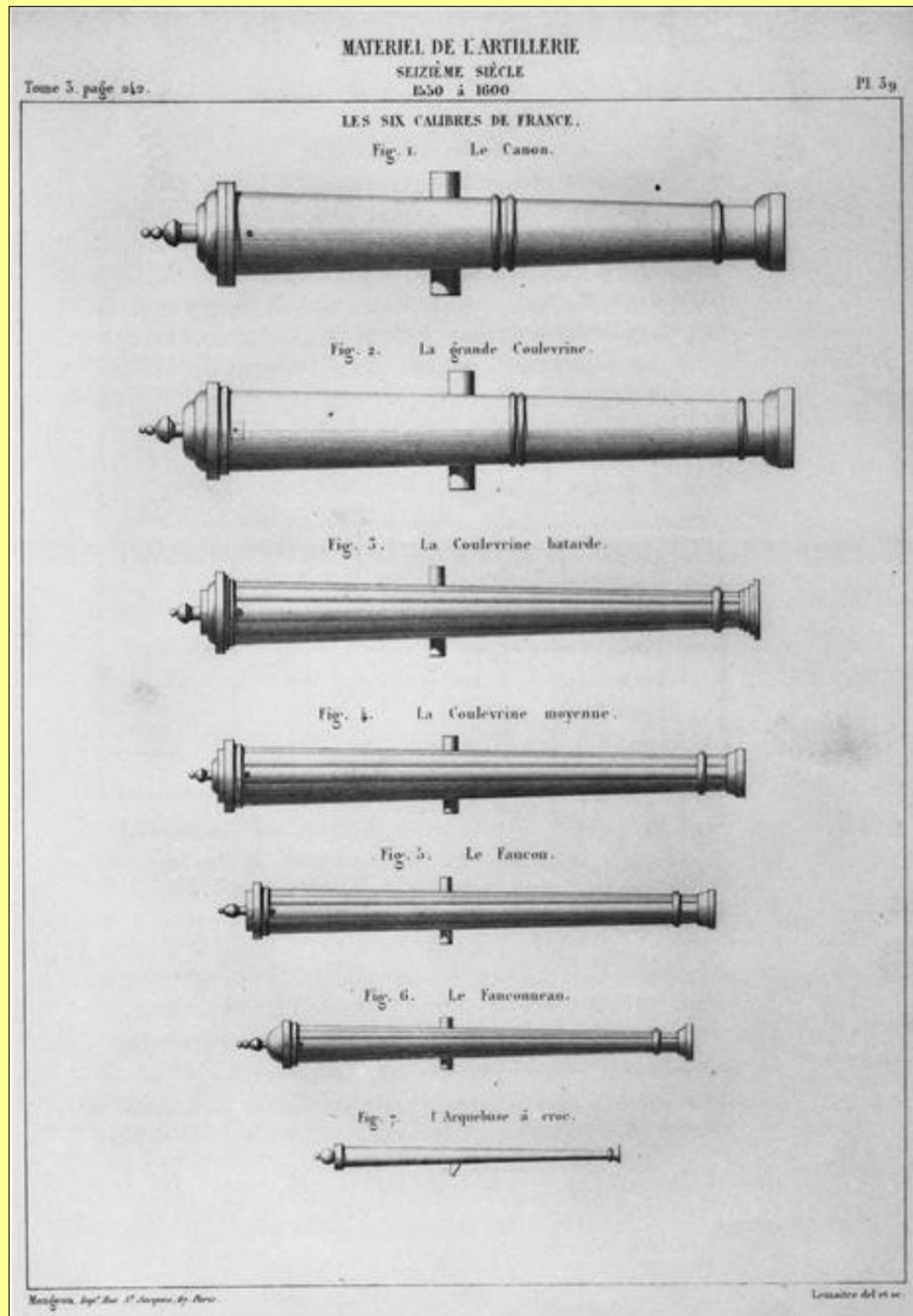
Ce même diocèse de Toulouse demanda aux capitaines qui commandaient les garnisons de ses villes de rassembler des troupes de volontaires pour soutenir l'armée ligueuse. En juin 1592 il envoya ainsi 400 volontaire, envoi qu'il renouvela à la fin du mois d'août avant la reprise du siège. Le diocèse civil d'Albi en fit autant, assurant 200 hommes placés sous les ordres du capitaine Caravelle.

Les fantassins jouèrent un rôle majeur dans la bataille de Villemur. Averti que l'essentiel de la cavalerie avait déserté le camp retranché, Messilac décida de passer à l'action. Les capitaines Pedoue, Cluzel, et Antoine de Clermont (Montoison) reconnurent le terrain, et à la pointe du jour attaquèrent le premier retranchement. Les premières minutes décidèrent du sort de la bataille. Les 400 arquebusiers, fortement armés repoussèrent violemment les ligueurs sur le second retranchement où l'action conjuguée des 800 hommes de pied aidés par la cavalerie scellèrent le sort de la bataille.



Piquiers lanquenets

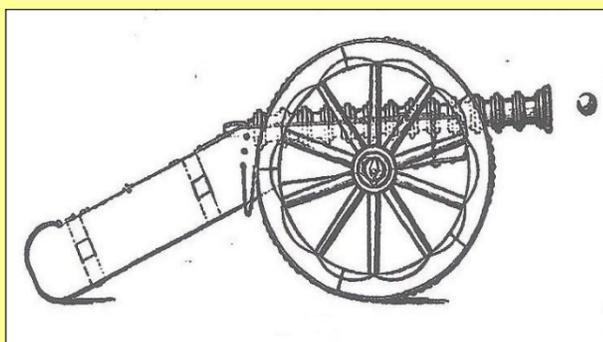
I' ARTILLERIE



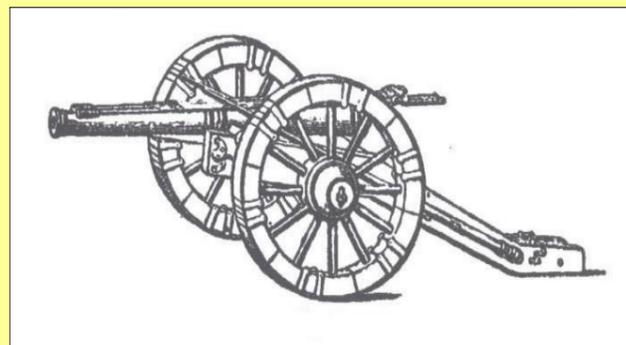
De haut en bas :
 Canon
 Grande coulevrine de 15 livres
 Coulevrine bâtarde de 3 livres
 Coulevrine moyenne
 Faucon d' 1,5 LIVRES
 Fauconneau
 Arquebuse à cran

L'artillerie qui a commencé à se développer au XIV^e siècle, ne va jouer un rôle notable qu'au milieu du XV^e, caractérisé par de nombreux perfectionnements des pièces d'artillerie. Au XVI^e siècle, le boulet de fonte va être une véritable révolution, se substituant aux antiques boulets de pierre.

En effet sous Henri II, le grand maître de l'artillerie Jean d'Estrées réglemente le système dit des « six calibres de France ». Il comporte une proportion d'un tiers de grosse artillerie, canons et grandes couleuvrines tirant des projectiles de quinze à trente livres, et deux tiers d'artillerie de campagne : couleuvrines bâtarde, couleuvrines moyennes, faucons et fauconneaux tirant des projectiles d'une à sept livres. Les dimensions ne sont cependant pas strictement fixées. Désormais à chaque pièce, correspond un objectif dans la guerre de siège: le canon pour la brèche, la coulevrine pour détruire les parapets et les gabions¹, le fauconneau pour neutraliser les défenseurs exposés.



Coulevrine en bronze



Moyenne coulevrine

¹ Système défensif pour protéger une position des tirs d'artillerie. Exemple : panier d'osier rempli de terre ou de gravats.

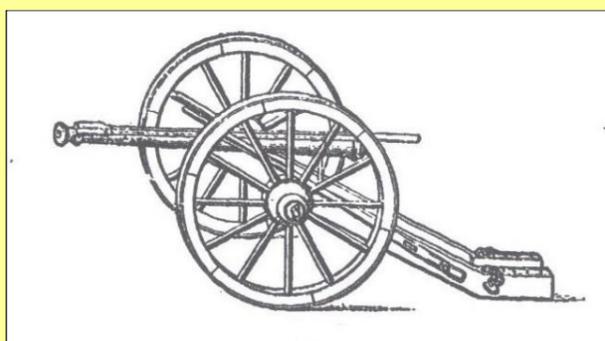
Pourtant l'artillerie n'aura aucune incidence dans la bataille de Villemur. Joyeuse avait une partie de ses canons aux Condomines, l'autre sur la rive gauche. Au début du siège, il va placer une batterie de 10 canons devant la porte Saint-Jean. Les 18 et 19 septembre le tir est de 200 coups. Les assiégés quand à eux placent une batterie sur le toit de la maison commune, dans l'enceinte de la ville.

Le 20 septembre, la canonnade est de 600 à 700 coups.

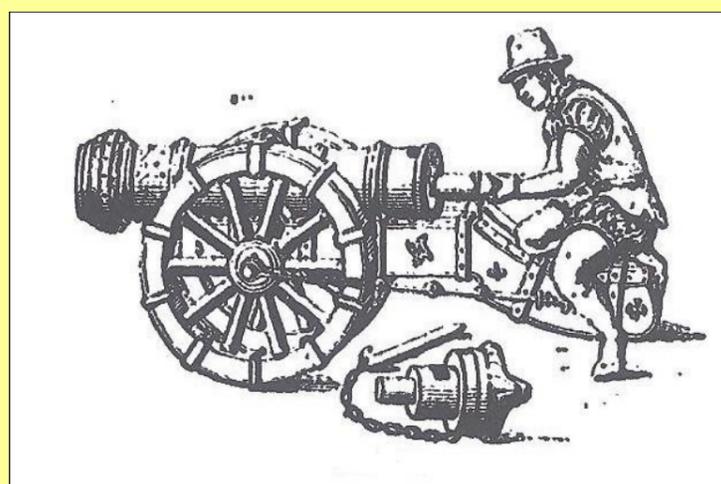
Le 21 septembre la batterie fait une brèche de 250 pas¹ dans les murs de la ville, la nuit les murailles sont réparées. Le 29 septembre tentative d'incendie du moulin de Villemur par une couleuvrine.

Pendant la bataille proprement dite, le 19 octobre, aucun témoin ne fait mention de l'utilisation de l'artillerie. A la lecture de ces événements, on peut dire que l'artillerie des assiégeants a été inefficace, ne faisant qu'une brèche - promptement réparée - sur des murs d'enceinte construits en torchis, la partie comprise entre les portes Saint-Jean et Saint-Jacques étant la plus vulnérable.

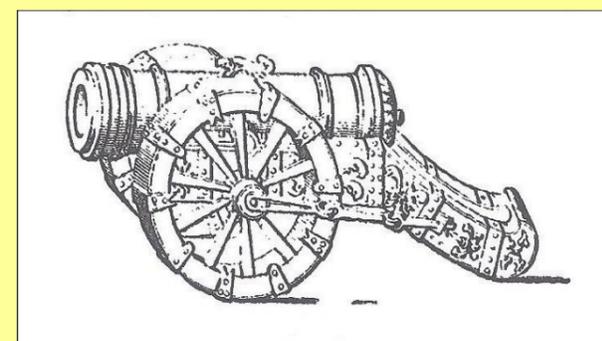
Pourtant selon les témoins du siège et de la bataille, 2.000 coups de canons furent tirés.



Petit fauconneau



Canonier chargeant par la culasse un demi-canon



Canon sifflant



Porte-cornette des cheveu-légers
d'Henri de Navarre

¹ Environ 150 mètres.